



**Mont de Marsan Agglomération**

**Liste des Délibérations  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SÉANCE DU 22 JUIN 2023**

<b>N°</b>	<b>Objet :</b>	<b>Vote du conseil Communautaire :</b>
<b>1</b>	Procès-verbal de la séance du 30 mars 2023.	Unanimité.
<b>2</b>	Compte rendu des décisions du Président.	Unanimité.
<b>3</b>	Présentation du rapport d'activités de Mont de Marsan Agglomération – Information.	Prend acte.
<b>4</b>	Note synthétique sur l'avis de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine.	Prend acte.
<b>5</b>	Programmation de l'appel à projets du contrat de ville – Attribution des subventions de projets au titre de l'année 2023.	Unanimité.
<b>6</b>	Renouvellement de la convention de financement entre Mont de Marsan Agglomération et Initiative Landes.	Unanimité.
<b>7</b>	Subventions aux associations – Exercice budgétaire 2023.	Unanimité.
<b>8</b>	Attribution de subventions à l'Association Montoise d'Animations Culturelles (AMAC) – Exercice budgétaire 2023.	Unanimité.
<b>9</b>	Virement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe « GEPU-GEMAPI » – Exercice budgétaire 2023.	Unanimité.
<b>10</b>	Virement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe « transport » – Exercice budgétaire 2023.	Unanimité.

<b>11</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme du Commerce et de l'Artisanat.	Unanimité.
<b>12</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).	Unanimité.
<b>13</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Théâtre de Gascogne.	Unanimité.
<b>14</b>	Décision modificative n°1 - 2023 Budget principal de Mont de Marsan Agglomération.	Unanimité.
<b>15</b>	Enveloppe de la Dotation de Solidarité Communautaire 2023.	Unanimité.
<b>16</b>	Modification des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement.	Majorité, 38 voix pour, 17 voix contre.
<b>17</b>	Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2023.	Unanimité.
<b>18</b>	Financement de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – Fixation du produit de la taxe GEMAPI.	Unanimité.
<b>19</b>	Fixation du montant de la taxe de séjour à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024.	Unanimité.
<b>20</b>	Approbation de l'opération et plan de financement de la réhabilitation de l'accueil périscolaire de Laglorieuse.	Unanimité.
<b>21</b>	Approbation de l'opération et plan de financement de l'aménagement de l'entrée Nord Ouest.	Unanimité.
<b>22</b>	Acceptation d'un fonds de concours de la Ville de Mont de Marsan pour le financement des travaux de voirie.	Majorité, 42 voix pour, 12 voix contre, 1 abstention.
<b>23</b>	Acceptation d'un fonds de concours de la commune de Bougue pour le financement des travaux de voirie.	Majorité, 46 voix pour, 7 voix contre, 2 abstentions.
<b>24</b>	Demande de subvention au titre du Fonds Social Européen (FSE) – Approbation du projet et du plan de financement.	Unanimité.
<b>25</b>	Régularisation de la demande de garantie d'emprunt pour la réalisation de 28 logements sociaux par Domofrance à Mont de Marsan.	Unanimité.

<b>26</b>	Garantie d'Emprunt pour une opération de construction de 24 logements locatifs sociaux à la ZAC du Peyrouat – Avenant de réaménagement N° 138659.	Unanimité.
<b>27</b>	Parc d'activités de Mamoura Hapchot – Cession du lot n°3B cadastré AL 91 à la SARL Société Tuyauterie Industrielle.	Unanimité.
<b>28</b>	Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SARL DBAH.	Unanimité.
<b>29</b>	Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SAS La Papiche.	Unanimité.
<b>30</b>	Avenant au plan de financement du GPSO.	Majorité, 51 voix pour, 4 voix contre.
<b>31</b>	GPSO – Approbation de la convention particulière de financement au titre de l'année 2023.	Majorité, 51 voix pour, 4 voix contre.
<b>32</b>	Demande de création d'une mission d'information et d'évaluation.	Majorité, 43 voix pour, 2 voix contre, 9 absentions.
<b>33</b>	Désignation des délégués au sein du groupe d'action locale PETR Adour Chalosse Tursan Marsan 2021-2027.	Unanimité.
<b>34</b>	Convention de financement avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) des Landes dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.	Unanimité.
<b>35</b>	Organisation du Service Civique, renouvellement de l'agrément et mise en place de la promotion de 2023/2024.	Unanimité.
<b>36</b>	Mise à jour du tableau des effectifs.	Unanimité.
<b>37</b>	Mise à jour Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel – RIFSEEP.	Unanimité.
<b>38</b>	Création d'emplois non permanents liée à un besoin saisonnier.	Unanimité.
<b>39</b>	Fixation des conditions de recrutement sur l'emploi de Responsable Carrière à la Direction des Ressources Humaines.	Unanimité.

<b>40</b>	Fixation des conditions de recrutement sur l'emploi de Chargé de Mission Développement Durable.	Unanimité.
<b>41</b>	Convention relative à des actions développement durable (SICTOM du Marsan).	Unanimité.
<b>42</b>	Renouvellement de la convention relative à l'entente en vue de la gestion du site Natura 2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludon.	Unanimité.
<b>43</b>	Avenant n°1 à la convention de mise en œuvre d'un partenariat technique et financier pour la constitution d'un fond de plan « très grande échelle » et la production de mises à jour sur le territoire du département des Landes au format d'échange PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié).	Unanimité.
<b>44</b>	Transport urbain de voyageurs - Examen du rapport du délégataire 2022 –Information.	Prend acte.
<b>45</b>	Transport scolaire - Examen du rapport annuel de la Société Publique Trans-Landes au titre de l'année 2022 – Information.	Prend acte.
<b>46</b>	Schémas directeurs d'assainissement dans le cadre du PLUi intercommunal - Communes de Bretagne de Marsan et Saint-Perdon.	Unanimité.

**Toutes nos délibérations, décisions et informations complémentaires sont en ligne sur notre site internet : <http://www.montdemarsan-agglo.fr>**

Fin de séance 23 h 39.